

L'INFIRMIERE :

Le rôle de l'Infirmière est à la fois relationnel, éducatif et technique dans le but de favoriser la réussite scolaire des élèves.

L'infirmière travaille en étroite collaboration avec l'Assistante sociale, le Médecin scolaire, la Psychologue de l'Education Nationale, la Conseillère Principale d'Education, la vie scolaire, et les professeurs.

Elle travaille dans le respect du secret professionnel, conformément à l'Art 226-13 du 1/3/94 du nouveau Code Pénal et à l'Art L.1110-4 du Code de la Santé Publique ;

Les élèves et les parents peuvent avoir un entretien strictement confidentiel avec l'infirmière.

Tout ce qui est dit à l'infirmierie reste confidentiel, rien ne sort sans l'accord de l'élève.

Il se peut que l'infirmière reçoive votre enfant au cours de l'année car un adulte se sera inquiété pour lui....

Tous les élèves de 6^{ème} rencontrent l'infirmière au moins une fois pour un dépistage infirmier.

Elle assure aussi le suivi infirmier des élèves du primaire des écoles du secteur de recrutement du collège, et participe à des actions d'éducation à la santé.

Les élèves vont à l'infirmierie pour des problèmes physiques ou psychologiques.